AR PREFECTURE

017-211703475-20200528-2020_05_D16-DE

Regu le 02/06/2020



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 28 MAI 2020 à 19 h 00 Salle Aliénor d'Aquitaine

OBJET : D16 - Décision modificative
<u>Date de convocation</u> :
Nombre de conseillers en exercice :
Nombre de présents
Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD Adjoints;
Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER Patrick BRISSET formant la majorité des membres en exercice.
Excusés ayant donné pouvoir : 2
Anne-Marie BREDECHE à Myriam DEBARGE, Jean-Louis BORDESSOULES à Mme la Maire.
Absents excusés :
Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU.
<u>Présidente de séance</u> : Françoise MESNARD
Secrétaire de séance : Matthieu GUIHO
Mme la Doyenne de l'Assemblée constate que le quorum (10) est atteint (article 2 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1 ^{er} avril 2020) et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082 17415 Saint-Jean-d'Angély cedex

Tél.: 05 46 59 56 56 Fax: 05 46 32 29 54 www.angely.net

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20200528-2020_05_D16-DE Accusé de réception Sous-préfecture le 2 juin 2020

Affiché le 2 juin 2020

AR PREFECTURE

017-211703475-20200528-2020_05_D16-DE

Regu le 02/06/2020

Conseil municipal du 28 mai 2020

N° 16 - Décision modificative

Rapporteur: M. Matthieu GUIHO

Après lecture des différents chapitres et articles du projet de décision modificative, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'investissement et en section de fonctionnement, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet :

BUDGET PRINCIPAL VILLE - N°1

Section investissement

en recettes et en dépenses - 32 860,00 €

Section fonctionnement

en recettes et en dépenses - 17 521,00 €

BUDGET ANNEXE - SALLE DE SPECTACLE - EDEN - N°1

Section investissement

en recettes et en dépenses 0,00 €

<u>Section fonctionnement</u>

en recettes et en dépenses 0,00€

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOPTE les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (26) :

Pour : 26Contre : 0

• Abstention: 1 (M. Ludovic BOUTILLIER)

• Ne prend pas part au vote: 0

Pour extrait conforme, La Maire, Conseillère régionale, Françoise MESNARD

TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

sous le n° 017-211703475-20200528-2020_05_D16-DE Accusé de réception Sous-préfecture

le 2 juin 2020

Affiché le 2 juin 2020

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.